

# LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

SEPTIÈME ANNÉE N° 670 DU 8 OCTOBRE 2012

1801/2012 : 211<sup>e</sup> ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

LA RÉDACTION VOUS SOUHAITE UNE BONNE SEMAINE

## LA CITATION DE LA SEMAINE

« Celui qui démarre un incendie sera à la fin dévoré par cet incendie »

## PROVERBE ORIENTAL

Suivez Nous sur }  
facebook

HUGO CHAVEZ  
GAGNE  
LES ÉLECTIONS  
PRÉSIDENTIELLES

AGIR EN CITOYENS  
ANIMÉE PAR  
ARY BROUSSILLON  
RÉUNIE  
EN SÉMINAIRE

## À LA UNE

### HUGO CHAVEZ GAGNE LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES



Le président vénézuélien Hugo Chavez, 58 ans, a été réélu dimanche pour un nouveau mandat de six ans face au jeune candidat d'opposition, Henrique Capriles. Il conforte ainsi son image de figure dominante de l'histoire de l'Amérique latine moderne. «Le candidat Hugo Chavez (a obtenu) 54,42% des suffrages», c'est-à-dire 7'444'082 millions de voix, alors que le principal candidat de l'opposition Henrique Capriles a réuni 44,97% des voix, soit 6'151'544 des bulletins de vote, a déclaré la présidente du Conseil électoral national (CNE), Tibisay Lucena. «Nous avons atteint une des participations les plus élevées de ces dernières décennies», à 80,94%, a-t-elle ajouté. Les partisans du président ont afflué dans les rues de Caracas et allumé des feux d'artifices pour célébrer la victoire d'un homme qui a un statut quasi-messianique parmi les pauvres de son pays. Le soulagement était également de mise chez ses alliés dans la région, cubain et bolivien, qui comptent sur la manne pétrolière vénézuélienne pour leur financement. L'ambiance était au contraire à la tristesse au siège de campagne d'Henrique Capriles où certains de ses partisans étaient en pleurs. L'air abattu, il a accepté sa

défaite et adressé ses «félicitations» au président. Le jeune quadragénaire s'est dit fier du grand nombre d'électeurs qui ont choisi de voter pour lui. L'opposition, unifiée sous la bannière de la coalition Unité démocratique, va désormais se préparer aux élections régionales de décembre où elle tentera d'accroître son influence au niveau local. Trois leaders de la gauche latino-américaine, la présidente argentine Cristina Kirchner et les présidents équatorien Rafael Correa et bolivien Evo Morales ont également salué la réélection du président vénézuélien.

Depuis son arrivée au pouvoir fin 1998, CHAVEZ s'est posé en porte-drapeau de «l'anti-impérialisme», critiquant régulièrement les États-Unis tout en se liant à des régimes critiqués par l'Occident comme l'Iran ou la Biélorussie. Se voulant l'héritier du héros de l'indépendance Simon Bolivar, Hugo Chavez a consacré les dollars du pétrole vénézuélien à des programmes de lutte contre la pauvreté. Il a habilement joué ses origines modestes pour établir une relation étroite avec le peuple.

Cela lui a permis d'assurer sa réélection pour un nouveau mandat de six ans, confortée par un excellent taux de participation. Mais des problèmes restent à résoudre par le président sortant: criminalité, mauvais état des routes, pannes de courant . Par le passé, le président Chavez a souvent profité de ses victoires électorales pour mettre en oeuvre des réformes radicales. Des nationalisations pourrait toucher de nouveaux secteurs comme la banque, l'alimentaire ou la santé.

Le président entamera son nouveau mandat le 10 janvier.

Sa réélection se traduira vraisemblablement par une augmentation des investissements de la part des pays alliés comme la Chine, la Russie, l'Iran ou la Biélorussie. Les relations avec Washington devraient rester tendues mais cela n'a pas empêché l'or noir vénézuélien de couler à flot vers les États-Unis ces dernières années.

## LA RÉDACTION



## AFFAIRES NATIONALES

### POLITIQUE

#### LE SEMINAIRE ACTION D AGIR EN CITOYEN

Samedi et dimanche 6 et 7 octobre , l'association **AGIR EN CITOYENS** de Petit Bourg animée notamment par **ARY BROUSSILLON** a organisé un séminaire autour de deux thèmes , la place de la commune et de ses différents organes dans la gestion d'un territoire , démocratiser radicalement la gestion communale . Le premier thème a été animé par **JEAN PAUL ELUTHER** qui a présenté la commune partie du système politique français . Il a notamment estimé que la commune est aussi un formidable facteur d'intégration dans la république française qui est un système centralisé .Sa gestion doit être abordée avec beaucoup de prudence par ceux qui veulent changer de système . Le deuxième thème a été animé par **ARY BROUSSILLON** . Il a présenté son expérience et proposé des outils pour une étroite association de la population à la gestion communale. De nombreuses questions ont ponctué chacun des thèmes .

### **FIN DE GRÈVE À SUPER U**

Après sept mois de conflit, un protocole d'accord a été signé la semaine dernière entre la direction du Super U de Chanzy et l'UGTG. Le personnel gréviste devrait reprendre le travail lundi. Il aura fallu des mois de blocage et de discussions, pour arriver à la fin conflit qui touchait le Super U de Chanzy à Pointe-à-Pitre. Pour rappel, le mouvement de grève avait été lancé en mars dernier par l'UGTG. L'enseigne était restée fermée durant 45 jours.

Le 15 avril, les forces de l'ordre avaient procédé à sa réouverture. Et le fonctionnement était redevenu normal grâce aux non grévistes. Si le piquet de grève avait été maintenu, les discussions s'étaient poursuivies. Et mercredi dernier, l'UGTG avait durci le mouvement en bloquant les accès. Finalement, un protocole de fin de conflit a donc été signé entre les 17 grévistes - sur 23 employés - et la direction. Les points actés sont les suivants :

- des augmentations de salaire : 2% à compter de janvier et 0,5% à compter du 1er juin
- le déblocage d'une prime d'intéressement sur la paye de novembre
- une mutuelle à compter de septembre
- un bonus exceptionnel de 250€ net pour l'ensemble des salariés qui sera versé en décembre
- la mise en place d'un plan de restructuration qui prévoit le départ volontaire de douze salariés grévistes.

Par ailleurs, si l'entreprise devra rouvrir aujourd'hui, il faut tout de même savoir qu'elle est actuellement sous sauvegarde. Elle a jusqu'au 17 janvier pour présenter un plan de restructuration et un moratoire pour le remboursement de ses dettes.

### **LA BANQUE DE FRANCE CONFIRME LE REcul DU PIB FRANÇAIS**

La Banque de France (BdF) a confirmé lundi 8 octobre son estimation d'un recul de 0,1% du Produit intérieur brut (PIB) de la France au troisième trimestre, après trois trimestres consécutifs de stagnation de l'activité économique du pays. Il s'agira, si cette troisième estimation inchangée de la BdF est confirmée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), du premier trimestre de contraction de l'économie depuis que la France est sortie de la récession au printemps 2009. Selon

les dernières prévisions de l'Insee publiées le 4 octobre, le PIB continuerait de stagner aux troisième et quatrième trimestres (contre +0,1% puis +0,2% prévus en juin), ce qui porterait à cinq le nombre de trimestres consécutifs de croissance zéro, une situation totalement inédite depuis l'après-guerre. La France continuerait donc d'échapper à la récession, définie comme au moins deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité économique. L'Insee table sur une croissance de 0,2% sur l'ensemble de l'année, contre 0,4% dans ses précédentes prévisions publiées fin juin. C'est moins bien que les 0,3% escomptés par le gouvernement pour ramener le déficit public de la France à 4,5% du produit intérieur brut (PIB) à la fin de l'année.

## **L' URSSAF LIQUIDATEUR D'ENTREPRISES**

Le rythme des créations d'entreprises est un indicateur majeur pour une économie nationale. Mais il existe un autre front, tout aussi important pour la vitalité de l'économie : les entreprises en difficulté. La liquidation judiciaire d'entreprises en Guadeloupe est en 2011 en sensible augmentation . L' URSSAF est de très loin le principal pourvoyeur des Tribunaux de Commerce. C'est l'organisme de recouvrement de la Sécurité Sociale, dont la seule fonction est d'agir en recouvrement sans état d'âme et qui dispose du droit de lancer des procédures sans besoin de décisions de Justice. Tout entrepreneur doit savoir qu'il a en permanence avec cet organisme, une épée de Damoclès sur la tête, à même de le mettre en faillite en cas de non paiement des cotisations, de litige, d'erreur ou de marasme temporaire : c'est de loin le créancier le plus dangereux pour les entreprises, avec lequel il est difficile de discuter. Sans règlement à date, c'est une majoration immédiate de l'ordre de 10% ! On peut aller jusqu'au doublement de la créance par application de pénalités à sa convenance, prise de privilèges, puis demande de mise en faillite auprès du Tribunal de Commerce. Tout cotisant constitue pour les inspecteurs de l'URSSAF un potentiel de redressement. La plupart de ces inspecteurs, font du redressement leur seul cheval de bataille et malheureusement oublient leur mission de conseil et de médiateur. La réalisation d'objectifs de plus en plus importants correspond à une pression hiérarchique qu'ils subissent, car un « bon » inspecteur est un inspecteur qui redresse beaucoup, dans un contexte où les petites entreprises sont confrontées à de nombreuses difficultés. Il convient également de ne pas oublier que les inspecteurs bénéficient d'un accord d'intéressement particulièrement motivant. Les raisons sont nombreuses et pas toujours avouables. Le droit à l'erreur devrait être reconnu, hormis la mauvaise foi évidente de l'entreprise et l'inspecteur agirait de la sorte en véritable conseil et partenaire de l'entreprise tout en prévenant le cotisant des risques en cas de récidive.

L'URSSAF, partenaire de l'entreprise, ce n'est qu'un vœu pieux et un pur fantasme. En cas de contestation, il existe une Commission de Recours Amiable qui porte bien mal son nom et qui est une émanation du conseil d'administration, qui lui délègue tous ses pouvoirs. L'entreprise ne peut prétendre être entendue ou représentée lors de l'examen de sa réclamation, la procédure n'ayant aucun caractère juridictionnel. N'ayant pas les moyens administratifs de traiter les réclamations dans le mois, cette commission agit de sorte qu'un grand nombre de réclamations sont, de facto, rejetées. Alors s'instaure rapidement un dialogue de sourds, où deux intérêts antagonistes apparaissent : celui de dialoguer face à celui de redresser. Et, si la décision de cette commission n'a pas été portée à la connaissance du requérant dans le délai d'un mois, l'intéressé pourrait considérer sa demande comme acceptée et non pas rejetée.

## PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION



## AFFAIRES INTERNATIONALES

### SOCIÉTÉ MONDIALE

#### L' OIT ET LE CHÔMAGE DES JEUNES ET DES AINÉS

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), les économies développées sont confrontées à deux phénomènes interdépendants: le chômage des jeunes s'amplifie et la population vit plus longtemps. Cependant, il ne suffit pas d'abaisser l'âge du départ à la retraite afin de permettre aux jeunes de remplacer les travailleurs âgés, a expliqué lundi l'agence onusienne. « En pratique, les jeunes travailleurs ne peuvent pas facilement se substituer à des travailleurs plus âgés. Les faits montrent que les politiques de retraite anticipée n'ont pas créé d'emplois pour les catégories les plus jeunes », a expliqué le Directeur exécutif pour l'emploi de l'OIT, José Manuel Salazar-Xirinachs, dans un communiqué de presse. L'une des principales raisons est que le nombre d'emplois n'est pas une donnée statique. Il évolue constamment en fonction de l'état du marché du travail. Ainsi, lorsqu'un travailleur âgé quitte précocement son emploi, il

n'est pas automatiquement remplacé par un travailleur plus jeune. Un autre facteur à prendre en compte est que le jeune travailleur n'est pas nécessairement capable d'effectuer le même travail qu'un travailleur âgé qui a accumulé des compétences tout au long de sa carrière. La nécessité de créer des emplois pour les jeunes travailleurs a été au cœur de nombreuses discussions récentes. L'OIT a proposé une série de mesures pour dynamiser l'emploi des jeunes, notamment un « Appel à l'action » approuvé par les 185 Etats Membres de l'OIT. « Le sentiment d'urgence est l'une des raisons pour lesquelles les gouvernements, les employeurs et les travailleurs ont décidé de mettre la question du changement démographique et de ses implications en termes d'emploi et de protection sociale à l'ordre du jour d'une discussion générale de la prochaine Conférence internationale du Travail (CIT) en juin 2013», a indiqué M. Salazar-Xirinachs. Il n'existe pas de solution universelle pour favoriser l'emploi des personnes âgées parce que les politiques dépendront de la situation particulière de chaque pays. Cependant, certaines mesures ont déjà montré leur efficacité. Il s'agit notamment de développer des activités d'éducation et de formation pour les travailleurs âgés, de formation pour les chômeurs âgés, des incitations pour favoriser l'emploi des travailleurs âgés et des campagnes de sensibilisation pour combattre les stéréotypes sur le vieillissement. « Cependant, il faut rappeler que le prolongement de la vie professionnelle ne convient pas à tout le monde, notamment à ceux qui sont en mauvaise santé ou qui ont exercé leur profession dans des conditions pénibles ou qui ont cotisé pendant de longues périodes », a précisé M. Salazar-Xirinachs. « Pour travailler plus longtemps, les gens doivent être en bonne santé, ce qui implique d'investir dans les soins de santé et la protection sociale », a-t-il conclu.

## **AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBE**

### **HAÏTI : DÉCÈS DE PRÉFÈTE DUFFAUT**

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris la mort le samedi 6 octobre, du peintre haïtien Préfète Duffaut, dans un centre hospitalier de Port-au-Prince. Né le 1er Janvier 1923 à Cyvadier, section communale de Jacmel, au Sud-est d'Haïti, son père, constructeur de bateau de pêche, lui apprend le métier de « charpentier marin » selon l'expression de Préfète. C'est un journaliste américain résidant à Jacmel, William Kraus, qui envoie quelques dessins de Duffaut à Dewitt Peters qui venait de fonder le Centre d'Art à Port-au-Prince en 1944. De là est parti une nouvelle aventure pour le peintre. En 1950, il participe avec d'autres peintres naïfs à la réalisation des fresques de la Cathédrale Sainte-Trinité de l'église épiscopale,



partiellement détruit par le séisme du 12 janvier 2010. Pour ne rien laisser au hasard, il inscrit sur son tableau le nom des édifices : École, douane police, hôpital. L'effet obtenu est saisissant. Sens inné de la composition, génie des couleurs, maladresse picturale font de ses premiers tableaux des chefs-d'œuvres de l'art naïf. L'on sent une révélation, c'est-à-dire un effet de jamais vu en Haïti. Comme le dit André Derain "un vrai tableau naïf, c'est un coup de fusil reçu a bout portant". Duffaut comme Hector Hyppolite, Rigaud Benoit, Philomé Obin, Pierre Joseph Valcin, André Pierre et plusieurs autres, est un peintre habité, qui contribuera à part entière au renom de l'art pictural haïtien qualifié de miracle par le critique d'art américain Selden Rodman. Sensiblement, au fil des années, Duffaut évolue. Son imagination se nourrit à de nouvelles réalités, sa technique s'affine. Symétrie, perspectives linéaires et de couleurs le poussent vers une certaine sophistication. Dans ses villes satellisées, villes plongées en Enfer ou élevées jusqu'au Paradis, Duffaut se joue des lois de la pesanteur, de la résistance des matériaux et du principe des vases communicants. Édifices et maisons particulières perdent leur identité et n'ont plus aucun rôle utilitaire. La symphonie des couleurs et des lignes créent une architecture globale, un urbanisme de l'imaginaire et de l'absurde. Parfois le niveau de la mer est plus haut que celui des rivières. ; des ponts gigantesques couronnent de hautes montagnes et les chemins s'entrelacent, forment des spirales de voyageurs qui assaillent le ciel. Pour certains critiques en mal d'interprétation, Duffaut devient un visionnaire conscient avant l'heure, des problèmes et des fléaux qui vont s'abattre sur notre planète surpeuplée. Dans l'une de ses dernières toiles, un groupe de naufragés se pressent et se bousculent sur le pont d'un bateau à la dérive. Ils s'agrippent le long d'une corde venant d'une ville de l'espace sidéral. Satellite de l'espoir ? Bouée céleste ? Fuite planétaire ? Préfiguration de la survie de l'humanité ? Science fiction ? Ou tout simplement le sourire narquois du paysan madré qui a trouvé le plus sur moyen de faire vibrer les cordes sensibles de nos écologistes en mal de solutions de rechange ; génie sous aucun doute et possibilité pour lui et sa nombreuse famille de faire face aux vicissitudes journalières. Désirs comblés pour cet artiste qui, enfant, rêvait de devenir architecte et qui voit deux de ses fils poursuivre à l'étranger des études universitaires. Laissons aux psychologues et autres intellectuels le soin de décoder les messages contenus dans l'œuvre de Duffaut. Quant à lui, il sait qu'il a la baraka. Prêfète, né avant terme durant les fêtes, né coiffé est élu des dieux et leur fidèle serviteur.

**ALGÉRIE : DÉCÈS DE L' ANCIEN PRÉSIDENT CHADLI BENDJEDID**

L'ancien président algérien Chadli Bendjedid est décédé samedi vers 16H25 (15H25 GMT) dans un hôpital militaire de Ain Naâdja à Alger, des suites d'une maladie chronique, à l'âge de 83 ans, a rapporté l'agence APS. Chadli Bendjedid, le 3e président de l'Algérie (1979-1992), a été admis il y a plus d'une semaine au service réanimation de l'hôpital militaire Mohamed-Seghir Nekkache de Ain Naâdja dans un état comateux. Il souffrait depuis longtemps d'une insuffisance rénale chronique aggravée par un cancer de la prostate avancé. Né le 1er juillet 1929 à Seba'a dans la commune de Bouteldja dans la province d'El-Tarf (600 km à l'est d'Alger), Chadli Bendjedid s'est engagé, dès 1954, au Front de Libération Nationale (FLN), avant de rallier une année plus tard l'Armée de libération nationale (ALN, bras armé de la lutte contre le colonialisme français). En 1963, soit une année après l'indépendance de l'Algérie, il supervise le retrait des troupes françaises de cette région avant de prendre le commandement de la 2ème Région militaire le 4 juin 1964. Désigné secrétaire général du FLN en janvier 1979 puis candidat à l'élection présidentielle, il est élu président de la République le 7 février 1979, tout en assumant le portefeuille du ministère de la Défense nationale, jusqu'en juillet 1990. Au lendemain des événements d'octobre 1988 (manifestations pour plus de libertés et de meilleures conditions de vie en Algérie), Chadli Bendjedid engage diverses réformes politiques parmi lesquelles la révision de la Constitution qui consacrera le multipartisme dès février 1989. Après avoir procédé le 4 janvier 1992 à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), suite aux menaces des islamistes de prendre le pouvoir, Chadli Bendjedid quitte la responsabilité de l'Etat en remettant sa démission le 11 janvier 1992 au Conseil constitutionnel. Durant son mandat à la tête de l'Etat algérien, il était à l'origine de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) à l'issue d'une rencontre en 1989 à Alger entre les dirigeants des pays du Maghreb arabe.

**PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA**

Suivez Nous sur }  
**facebook**



# ÉTAT DES MARCHÉS

## ASIE

La semaine commence prudemment en Asie, où la situation de l'Europe continue d'inquiéter les investisseurs... En l'absence de la Bourse de Tokyo, fermée pour un jour férié au Japon, Hong Kong cède 0,5% et à Shanghai, qui était resté fermée toute la semaine dernière, l'indice Shanghai Composite recule aussi de 0,5%. De son côté, Taiwan perd 1%, Séoul lâche 0,6% et Sydney recule de 0,3%. Enfin, Singapour cède 0,7% et Bombay (indice BSE Sensex) recule de 0,4% en début de séance. Ce matin, tous les yeux sont tournés vers l'Europe, où l'Euro recule de 0,3% à 1,2985\$, avant une réunion des ministres des Finances de la zone Euro, consacrée à la préparation le prochain sommet européen des 18 et 19 octobre. De nombreux sujets de tensions persistent entre les dirigeants européens, à commencer par les hésitations de l'Espagne à demander une aide internationale, ainsi que sur le rythme de réalisation d'une 'Union bancaire européenne... Ce lundi marque aussi la naissance officielle du Mécanisme européen de stabilité (MES), destiné à enrayer la crise de la dette en zone Euro. Initialement prévu pour un démarrage le 1er juillet dernier, ce fonds qualifié de "FMI européen" sera doté d'une force de frappe de 700 MdsE. Par ailleurs, les marchés seront attentifs à la visite prévue demain par la chancelière allemande Angela Merkel en Grèce, son premier déplacement dans le pays depuis le déclenchement de la crise. Cette visite pourrait marquer un apaisement et signaler un accord sur la dette d'Athènes, mais les syndicats grecs ont prévu de manifester contre la venue de la chancelière, jugée responsable de la cure d'austérité sans précédent dans le pays. Les investisseurs restent aussi prudents avant le coup d'envoi de la saison des résultats du 3ème trimestre aux Etats-Unis, qui démarrera demain avec les résultats du géant de l'aluminium Alcoa. En Asie, la Banque mondiale a jeté un froid ce matin en revoyant à la baisse ses prévisions de croissance pour la Chine, à 7,7% cette année contre 8,2% prévu jusqu'ici. La semaine dernière, la Banque asiatique de développement (BAD) avait elle aussi revu ses estimations en baisse pour la Chine et l'Asie.

## ÉTATS UNIS

Wall Street consolide ce lundi, avec les marchés européens et asiatiques. La prudence domine, alors que l'actualité sera probablement minime outre-Atlantique ce jour. Le DJIA perd actuellement 0,16% à 13.588 pts, alors que le Nasdaq abandonne 0,59% à 3.118 pts. Le programme sera réduit ce lundi à Wall Street pour le "Columbus Day", jour de Christophe Colomb célébré le 2ème lundi d'octobre aux États-Unis. Les volumes devraient être moins soutenus à Wall Street, en l'absence de publications économiques et financières majeures. Les banques et le marché obligataire seront fermés. Il n'y a pas de publications trimestrielles marquantes d'entreprises cotées.

## **EUROPE**

Les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi, victimes de prises de bénéfices après leurs bonnes performances de vendredi, dans un climat de regain d'inquiétude sur la croissance et les résultats du troisième trimestre, dont la publication débute mardi aux Etats-Unis. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en baisse de 1,46% à 3.406,53 points. Le Footsie britannique a perdu 0,5% et le Dax allemand 1,44%, tandis que l'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 a cédé 0,96% et l'EuroStoxx 50 1,39%. L'OCDE a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour les grandes économies et la Banque mondiale a fait de même pour la région Asie-Pacifique et la Russie. "La révision en baisse des estimations de la Banque mondiale est un reflet de plus des diverses inquiétudes (...) qui devraient avoir un impact sur les résultats de sociétés", commente Mike Lenhoff, responsable de la stratégie chez Brewin Dolphin. Des indicateurs relativement positifs - comme l'amélioration du moral des investisseurs dans la zone euro, la hausse inattendue des exportations et le recul moins marqué que prévu de la production industrielle en Allemagne ou la reprise du secteur des services chinois - n'ont pas permis d'inverser la tendance.

## **CHANGE**

L'euro poursuivait son repli lundi face au dollar, l'attention des opérateurs se concentrant sur l'Europe dans un marché empreint de prudence et toujours inquiet face à l'évolution de la situation en Grèce et en Espagne. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,2968 dollar contre 1,3031 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne baissait également face à la devise nippone, à 101,50 yens contre 102,48 yens vendredi. Le dollar perdait toujours du terrain face à la monnaie japonaise, à 78,27 yens contre 78,64 yens vendredi. En l'absence de données importantes aux Etats-Unis ce lundi, jour semi-férié dans le pays, les investisseurs tournaient leur regard vers la zone euro, où se réunissaient lundi les ministres des Finances des 17. Ces derniers ont entériné l'acte de naissance du Mécanisme européen de stabilité (MES), un instrument financier permanent de 500 milliards d'euros, destiné à remplacer le Fonds de secours actuel, le FESF, pour tenter d'enrayer la crise de la dette. Vers 18H00 GMT, la livre britannique cédait du terrain face à l'euro, à 80,89 pence pour un euro, et reculait nettement face au billet vert, à 1,6028 dollar. La devise helvétique restait stable face à l'euro, à 1,2100 franc suisse pour un euro, mais baissait face au billet vert, à 0,9329 franc suisse pour un dollar. La monnaie chinoise a terminé à 6,2871 yuans pour un dollar, contre 6,3009 yuans lors de la précédente clôture.

## **MATIÈRES PREMIÈRES**

Les prix du pétrole restaient en baisse lundi en fin d'échanges européens, plombés par un renchérissement du dollar et toujours pénalisés par les incertitudes sur la demande énergétique mondiale alimentées par les doutes sur la croissance chinoise. Vers 16H15 GMT (18H15 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 111,83 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 75 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance cédait 70 cents à 89,18 dollars. Après avoir connu de violentes fluctuations en dents de scie la semaine

dernière, les cours de l'or noir perdaient de nouveau du terrain lundi dans un marché sans grand élan, avec un volume d'échanges limité par un jour semi-férié (Columbus Day) aux Etats-Unis. "Le renchérissement du dollar ce lundi a incité les opérateurs à se désengager de leurs positions haussières sur le marché du pétrole, alors que retombe l'enthousiasme des bons chiffres sur l'emploi américain de vendredi", expliquait Fawad Razaqada, analyste du courtier GFT Markets. Le renforcement du billet vert, face à un euro sous la pression d'un regain d'incertitudes dans la zone euro, contribuait à rendre moins attractifs les achats de brut libellés en dollars pour les investisseurs munis d'autres devises.

**PRÉPARÉE PAR WESLEY AMINATA**



## **M**ANAGEMENT ET DROIT

### **LA FISCALITÉ DES REVENDEURS DE VÉHICULES D' OCCASION**

Le régime de TVA auquel sont soumis les revendeurs de véhicules d'occasion peut être sujet à question et trop souvent le problème n'apparaît que lors d'un contrôle fiscal, pouvant donner lieu à des redressements considérables. Il faut définir en amont le champ de TVA correct. Supposons que vous exerciez votre activité en France et vendiez des véhicules d'occasion que vous achetez le plus souvent en Belgique ou en Allemagne. Vous pouvez penser que vous relevez du régime de la TVA sur marge, celle-ci étant assise sur le profit réalisé et non sur le prix de vente global. De fait, lors d'un contrôle fiscal, l'administration fiscale vous indiquera que vous relevez du régime de la TVA intra communautaire, et non de la TVA sur marge et vous redressera. Comment éviter cette situation ? En fait, tout dépend de votre fournisseur européen ; s'il s'agit d'une entreprise dont le métier est de vendre des véhicules d'occasion, comme par exemple une compagnie de location de véhicules, vous relevez alors automatiquement du régime de la TVA intracommunautaire. Vous déclarez les véhicules en tant qu'acquisitions intracommunautaires, vous auto liquidez la TVA et lors de la revente, vous les soumettez à la TVA usuelle. Dans les faits, comme le régime dépend de votre fournisseur, vous devez vous référer aux informations le concernant indiquées sur sa facture. S'il est mentionné sur sa facture que votre fournisseur est à la TVA à taux zéro, il s'agit bien alors du régime de la TVA intracommunautaire. La facture du fournisseur vous indiquera également si vous êtes soumis au régime de la TVA sur marge. Si, de bonne foi, vous avez appliqué la TVA sur marge au lieu de la TVA intracommunautaire et que l'administration fiscale vous contrôle et vous redresse, les montants du redressement risquent d'être très importants et votre situation sera vraiment grave financièrement. Etant donné l'ampleur du risque, avant même de commencer votre activité faites-vous conseiller par un avocat et par un expert comptable pour être certain de vous situer dans le bon champ d'application de TVA.

## UNE RUPTURE CONVENTIONNELLE PEUT DISSIMULER UN LICENCIEMENT

La rupture conventionnelle rencontre un vif succès depuis son instauration par la loi du 25 juin 2008, il s'en conclurait plus de 20 000 par mois en France selon les chiffres publiés par le ministère du travail, et le rythme va crescendo. La plus grande vigilance s'impose. Ce dispositif permet, comme on le sait, à l'employeur et au salarié de convenir en commun des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie (article L 1237-11 C.Trav). Concrètement, l'expérience montre que certains employeurs indéclicats utilisent volontiers ce mode de rupture dans le but de se séparer de salariés, car ils y trouvent plus d'avantages qu'au licenciement, notamment en raison de la souplesse qui leur est offerte et de l'absence de nécessité d'invoquer un motif. Une affaire que nous avons récemment plaidée illustre qu'une telle pratique les expose justement à la sanction des juges. Un salarié avait été approché par son employeur qui souhaitait mettre un terme à son contrat de travail sans invoquer de motif, ce que l'intéressé avait eu la présence d'esprit d'acter par écrit. Après discussions ultérieures, qui ne laissaient guère d'alternative au salarié, il avait été contraint de signer une rupture conventionnelle antidatée sous la pression de ses responsables hiérarchiques, de telle sorte que le délai de rétractation avait expiré. La convention avait été ensuite homologuée par le DIRECCTE. Le salarié s'étant senti floué avait saisi le Conseil de Prud'hommes afin de faire valoir ses droits, et soutenait que la rupture conventionnelle était nulle, car dissimulant en réalité un licenciement. La Cour d'appel de Rouen lui a donné raison (Chb. sociale, 13 mars 2012, n° 11/03543). La Cour énonce en forme de principe « qu'une rupture amiable ne peut intervenir qu'en l'absence de litige entre les parties ; le véritable choix qui doit être offert au salarié est de quitter librement l'entreprise ou de rester, et non celui de décider de la forme de son départ. » Il est en effet inadmissible que la rupture conventionnelle se substitue ainsi au licenciement. Les salariés victimes de ces pratiques ne doivent donc pas hésiter à saisir les Conseils de prud'hommes afin de faire requalifier la rupture de leur contrat de travail. Ils disposent pour ce faire d'un délai d'un an à compter de la date d'homologation de la convention (article L 1237-14 du Code du travail).

**PRÉPARÉE PAR ROMUALD MYRIAM**

Suivez Nous sur }  
**facebook**



# TABLEAU DE BORD

## LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er juillet 2012 à **9,40 €** soit **1425,7 € brut mensuel** sur la base de la durée légale de travail de 35 heures hebdomadaire ( **1120 net** ).

Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minima est de: **1679,7 € brut mensuel** dont **254€** de prime BINO.

Avec les critères de Guadeloupe les chiffres sont : **9,50 brut ; 1440,86 brut**

## INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION:

L'indice du coût de la construction (ICC), s'élève au 4e trimestre 2011 à 1.638 points soit une augmentation annuelle de 6,85 %. Au quatrième trimestre 2011, l'indice des loyers commerciaux s'établit à 106,28. Sur un an, il est en hausse de 3,26 %.

## POPULATION

POPULATION 2010: 407 205 habitants

## OFFRE

PIB 2010 : 8,9 dont 34 % de PIB non marchand ( 3,1 )

IMPORTATIONS 2010: 2,5

RESSOURCES TOTALES : 11,4

## DEMANDE

CONSOMMATION 2010:10,3

INVESTISSEMENT 2010 : 0,8

EXPORTATIONS 2010 : 0,3

DEMANDE TOTALE : 11,4

## PRIX

MAI 2012 : 1,3% SUR UN AN

## EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI EN JUILLET : 64.610

OFFRE D'EMPLOI EN JUILLET :NC

## NOMBRE D'ENTREPRISES

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES MARS 2012 : 542

**PRÉPARÉE PAR L 'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE**

# LA NATION

**PUBLICATION DU GROUPE MEDIA CARAIBE : 22 BIS  
RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE**

**INTERNET :** SITE INTERNET : <http://guadeloupeconvention.typepad.com> ;  
**FACEBOOK** <http://www.facebook.com/pages/La-Nation/157867524265289>

## **RÉDACTION**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila; Wesley aminata.

## **ADMINISTRATION :**

PRÉSIDENT DU CONSEIL D ADMINISTRATION : DAVILA JACQUES

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF:

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info



**Pensez ENVIRONNEMENT : n'imprimez que si nécessaire**

*Suivez* Nous sur }  
**facebook**



**LA NATION**

**LE REGARD DES GUADELOUPÉENS**

**SUR LA GUADELOUPE**

**ET**

**SUR LE MONDE**